

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Valentina Maria Todoran, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature Valentina Todoran Date 10 mai 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	22
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	23
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	24
Charges par objets	25
Excédent (déficit) accumulé	26
Avantages sociaux futurs	30

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	37
Analyse des charges	49

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Montréal-Ouest

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Ville de Montréal-Ouest (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Montréal-Ouest au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1er avril 2022. Ainsi, au 31 décembre 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et n'a pas fourni les informations requises sur les obligations. L'impact de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé au 31 décembre 2023 n'a pas été déterminé.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

J'attire l'attention sur le fait que Ville de Montréal-Ouest inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations qui sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement du déficit de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

· J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Daniel Tétreault, CPA inc.
Amos, le 10 mai 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	16 090 105	16 077 532	14 940 746
Compensations tenant lieu de taxes	2	307 649	321 948	347 623
Quotes-parts	3			
Transferts	4	276 405	746 411	312 301
Services rendus	5	602 450	859 569	862 078
Imposition de droits	6	917 500	1 294 545	1 064 923
Amendes et pénalités	7	100 000	94 037	
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	184 250	567 680	253 783
Autres revenus	10	20 150	35 021	2 127
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	18 498 509	19 996 743	17 783 581
Charges				
Administration générale	14	3 264 507	3 454 715	3 000 346
Sécurité publique	15	3 630 044	3 577 834	3 336 837
Transport	16	5 106 584	6 188 816	6 003 154
Hygiène du milieu	17	1 348 997	2 217 180	1 974 840
Santé et bien-être	18	72 690	72 690	32 416
Aménagement, urbanisme et développement	19	497 010	478 643	436 814
Loisirs et culture	20	3 120 780	3 422 828	3 264 978
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	489 930	453 122	436 981
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	17 530 542	19 865 828	18 486 366
Excédent (déficit) de l'exercice	25	967 967	130 915	(702 785)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		23 325 795	24 028 580
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		23 325 795	24 028 580
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		23 456 710	23 325 795

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 860 343	6 865 496
Débiteurs (note 5)	2	5 664 432	5 713 668
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	463 800	441 800
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	12 988 575	13 020 964
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 805 985	2 489 408
Revenus reportés (note 11)	12	1 220 761	744 940
Dette à long terme (note 12)	13	15 140 400	16 394 600
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	21 167 146	19 628 948
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(8 178 571)	(6 607 984)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	31 559 172	29 787 996
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	76 109	145 783
	23	31 635 281	29 933 779
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	23 456 710	23 325 795
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	23 456 710	23 325 795
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	23 456 710	23 325 795

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	967 967	130 915	(702 785)
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	3 815 511)	1 645 041)
Produit de cession	3		11 211	
Amortissement	4		2 029 629	2 034 833
(Gain) perte sur cession	5		3 494	
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(1 771 177)	389 792
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		69 674	11 329
	13		69 674	11 329
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		1	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	967 967	(1 570 587)	(301 664)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(6 607 984)	(6 306 320)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(6 607 984)	(6 306 320)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(8 178 571)	(6 607 984)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	130 915	(702 785)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	2 029 629	2 034 833
Autres			
▪	3.1	1	
	4	2 160 545	1 332 048
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	49 236	1 686 155
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	2 316 577	(50 647)
Revenus reportés	8	475 821	413 456
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(22 000)	40 900
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12	69 674	11 329
	13	5 049 853	3 433 241
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(3 815 511)	(1 645 041)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	14 705	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(3 800 806)	(1 645 041)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24		1 036 800
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 254 200)	(1 191 600)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	(1 254 200)	(154 800)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(5 153)	1 633 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	6 865 496	5 232 096
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	6 865 496	5 232 096
Solde redressé	33	6 865 496	5 232 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	6 860 343	6 865 496

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Montréal-Ouest (la Ville) est un organisme municipal créé le 1er janvier 2006, en vertu de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités (L.Q. 2003 chapitre 14), de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., c. E-20.001) ainsi que du décret no 1299-2005 du 8 décembre 2005 concernant l'agglomération de Montréal, date à laquelle les actifs, les passifs et les surplus sont partagés avec la Ville de Montréal. La Ville demeurera liée avec les municipalités reconstituées ainsi que la Ville de Montréal résiduelle par l'intermédiaire de l'agglomération de Montréal.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S15 et S16, la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

n/a

a) Périmètre comptable

s/o

b) Partenariats

s/o

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la ville de Montréal-Ouest, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction. Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers de la municipalité sont les ressources financières pour faire face aux obligations existantes et financer les activités futures.

Elles sont classées par grandes catégories :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La trésorerie et les équivalents de trésorerie;
Les débiteurs;
Les stocks destinés à la revente;
Les prêts.

D) Passifs

Les passifs de la municipalité sont les obligations existantes.

Ils sont classés par grandes catégories :

Les insuffisances de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie;

Les emprunts bancaires;

Les créditeurs et charges à payer;

Les revenus reportés;

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs.

Les dettes à long terme;

Passif au titre des sites contaminés

La Municipalité comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont elle est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, qu'il est prévu que des avantages économiques seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la municipalité sont les ressources non financières.

Elles sont classées par grandes catégories :

Les immobilisations;

Les propriétés destinées à la revente;

Les stocks de fournitures;

Les frais payés d'avance et les frais reportés.

F) Revenus

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

G) Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

-les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;

-les congés de maladie accumulés par les employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La dépense de l'exercice est établie par les éléments suivants :

- le coût des services rendus de l'exercice pour l'employeur;
- le coût net des services passés de l'exercice découlant d'une modification;
- l'amortissement des pertes (gains) actuarielles;
- les pertes (gains) découlant d'événements spéciaux (règlement, compression, prestation de cessation d'emploi, etc.);
- l'augmentation (réduction) de la provision pour moins-value;
- les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées; moins
- le rendement espéré des actifs du régime.

Dans l'établissement de la charge de l'exercice, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »), ainsi qu'à l'entente de restructuration signée le 6 novembre 2019.

Un actif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des actifs du régime et la valeur des obligations au titre des prestations constituées, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations à partir des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sur les soldes d'ouverture et les résultats de l'exercice 2023 sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de valeur liée au marché.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le montant à pourvoir de la Ville de Montréal-Ouest est nul au 31 décembre 2023.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Loi prévoyait un processus avec une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements à être apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel devait être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes pouvaient faire l'objet de report dans le processus, avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

La municipalité et ses entités consolidées participent à un régime de retraite qui est visé par la Loi et qui a fait l'objet du processus de négociations depuis février 2015. À moins d'une entente différente à cet effet, la Loi prévoyait que les modalités de partage du service courant et du fonds de stabilisation s'appliqueraient à compter de l'entente entre les parties. Une entente entre les parties a été conclue et signée le 6 novembre 2019.

Depuis la sanction de la Loi, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette Loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même Loi visant les participants actifs. Le gouvernement du Québec et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance a été contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement a donc été suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers, maintenant ainsi les conclusions du jugement de première instance. Des demandes visant à interjeter appel de cette décision ont été déposées par les parties en août 2023 auprès de la Cour suprême du Canada, laquelle a signifié son refus d'entendre la cause dans un jugement rendu le 11 avril 2024.

Considérant ce qui précède, les conclusions du jugement de première instance deviennent alors définitives. Étant donné les conclusions quant aux mesures de la Loi visant les retraités et l'épuisement des recours susceptibles d'entraîner la révision de ce jugement, le volet réparation des requêtes des demandeurs dont l'instruction avait été reportée par la Cour supérieure du Québec devra être abordé par cette dernière. À la date de mise au point définitive des états financiers, les modalités qui découleront de ce volet du litige, voir les modifications législatives qui pourraient en découler, sont inconnues. L'ampleur du passif éventuel de ce volet ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

Le passif découlant du rétablissement de l'indexation des rentes des retraités en application des conclusions du jugement de première instance n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2023, puisqu'il ne peut être estimé avec une fiabilité raisonnable en l'absence des informations requises pour l'établir à la date de mise au point définitive des états financiers.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

s.o.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille constitués en fonds commun cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

J) Autres éléments

n/a

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale – instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments.

Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

Adoption initiale - obligations liées à la mise hors service des immobilisations (chapitre 3280)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal aurait dû appliquer les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipale qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipale doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipale à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'organisme municipal n'a pas évalué ou comptabilisé de passif concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 6 860 343	6 865 496
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 6 860 343	6 865 496
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 6 860 343	6 865 496
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 00 000 \$ (00 000 \$ en 2022).

5. Débiteurs

	2023	2022
Taxes municipales	9 655 729	536 840
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11 4 332 841	4 368 498
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12 511 154	763 146
Organismes municipaux	13	
Autres	14.1	
▪	164 708	45 184
	15 5 664 432	5 713 668
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16 3 627 252	3 820 566
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	
Organismes municipaux	18	
Autres tiers	19	
	20 3 627 252	3 820 566
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22 2 422 764	1 434 867
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23 1 590 386	2 385 700
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	415 105
Ministère de la Culture et des Communications	25 63 100	
Autres ministères/organismes	26 256 591	132 826
	27 4 332 841	4 368 498

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 3 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel RBC pour besoins de fonctionnement.

Aussi, la municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 16 323 745 \$ portant intérêt au taux préférentiel RBC moins 0.55% ou au taux des acceptations bancaires canadiennes plus 1.30% pour la construction du nouveau centre sportif.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 944 437	743 915
Salaires et avantages sociaux	42	943 440	891 352
Dépôts et retenues de garantie	43	160 297	195 986
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ autres	45.1	564 535	658 155
▪ intérêts sur dettes	45.2	193 276	
	46	4 805 985	2 489 408

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		744 940
▪ revenus perçus d'avance	60.2	71 439	
▪ fonds parcs	60.3	267 727	
▪ fonds stationnement	60.4	107 368	
▪ revenus reportés	60.5	774 227	
	61	1 220 761	744 940

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,32	4,74	2024	2028	62	15 140 400	16 394 600
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	15 140 400	16 394 600
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	()	()
					72	15 140 400	16 394 600

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	1 281 100			1 281 100
2025	74	1 319 900			1 319 900
2026	75	1 360 200			1 360 200
2027	76	1 399 700			1 399 700
2028	77	1 441 400			1 441 400
2029 et plus	78	8 338 100			8 338 100
	79	15 140 400			15 140 400
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	15 140 400			15 140 400

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	463 800	441 800
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	463 800	441 800
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	212 200	268 200
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	13 305	12 855
	90	225 505	281 055

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	8 611 549			8 611 549
Eaux usées	103	13 067 197	7 952		13 075 149
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	18 971 181	26 423	19 744	18 977 860
Autres					
▪	105.1	7 421 057	55 184		7 476 241
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	4 982 956	55 540		5 038 496
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	3 817 461	170 634	118 283	3 869 812
Ameublement et équipement de bureau	110	515 840	28 654		544 494
Machinerie, outillage et équipement divers	111	641 411	39 238		680 649
Terrains	112				
Autres	113	470 289			470 289
	114	58 498 941	383 625	138 027	58 744 539
Immobilisations en cours	115	1 355 025	3 431 886		4 786 911
	116	59 853 966	3 815 511	138 027	63 531 450
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	4 204 913	338 207		4 543 120
Eaux usées	118	5 990 674	440 801		6 431 475
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	9 293 101	645 510	19 744	9 918 867
Autres					
▪	120.1	2 956 117	289 575		3 245 692
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	3 178 412	141 388		3 319 800
Améliorations locatives	123	5			5
Véhicules	124	3 039 567	110 229	103 577	3 046 219
Ameublement et équipement de bureau	125	397 467	41 860		439 327
Machinerie, outillage et équipement divers	126	572 325	15 709		588 034
Autres	127	433 389	6 350		439 739
	128	30 065 970	2 029 629	123 321	31 972 278
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	29 787 996			31 559 172
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪	144.1	57 847
Autres		
▪ frais d'escompte	145.1	18 262
	146	76 109
		145 783

Note**19. Obligations contractuelles**

S/O

20. Droits contractuels

S/O

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

n/a

B) Auto-assurance

S/O

C) Poursuites

La Ville fait l'objet de réclamations diverses estimées à 286 192\$ au 31 décembre 2023.

Une provision totalisant 286 192\$ est inscrite aux livres de la Ville à l'égard de ces réclamations. Toutes sommes à payer pouvant résulter du dénouement de ces réclamations pour lesquelles une provision n'aurait pas été établie seraient comptabilisées dans l'année du règlement.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser selon l'importance de la somme, soit : la provision pour réclamations, la dépense de l'exercice courant, le surplus non affecté, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S/O

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

25. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux prêts, aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit relatif aux taxes municipales à recevoir est réduit du fait que la municipalité a le pouvoir, en vertu des lois municipales, de procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes. Les taxes municipales sont évaluées à leur valeur de recouvrement nette, soit à la somme que l'organisme municipal s'attend à percevoir. La variation annuelle est imputée aux charges de l'exercice.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

L'organisme municipal estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	16 090 105	16 077 532		16 077 532	14 940 746
Compensations tenant lieu de taxes	2	307 649	321 948		321 948	347 623
Quotes-parts	3					
Transferts	4	276 405	407 065		407 065	296 832
Services rendus	5	602 450	859 569		859 569	862 078
Imposition de droits	6	917 500	1 294 545		1 294 545	1 064 923
Amendes et pénalités	7	100 000	94 037		94 037	
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	184 250	567 680		567 680	253 783
Autres revenus	10	20 150	35 021		35 021	2 127
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	18 498 509	19 657 397		19 657 397	17 768 112
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		339 346		339 346	15 469
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		339 346		339 346	15 469
	22	18 498 509	19 996 743		19 996 743	17 783 581
Charges						
Administration générale	23	3 264 507	3 370 635	84 080	3 454 715	3 000 346
Sécurité publique	24	3 630 044	3 559 467	18 367	3 577 834	3 336 837
Transport	25	5 106 584	5 172 849	1 015 967	6 188 816	6 003 154
Hygiène du milieu	26	1 348 997	1 435 998	781 182	2 217 180	1 974 840
Santé et bien-être	27	72 690	72 690		72 690	32 416
Aménagement, urbanisme et développement	28	497 010	478 643		478 643	436 814
Loisirs et culture	29	3 120 780	3 292 795	130 033	3 422 828	3 264 978
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	489 930	453 122		453 122	436 981
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		2 029 629	(2 029 629)		
	34	17 530 542	19 865 828		19 865 828	18 486 366
Excédent (déficit) de l'exercice	35	967 967	130 915		130 915	(702 785)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	967 967	130 915	(702 785)
Moins : revenus d'investissement	2 ()	339 346)	15 469)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	967 967	(208 431)	(718 254)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		2 029 629	2 034 833
Produit de cession	5		11 211	
(Gain) perte sur cession	6		3 494	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		2 044 334	2 034 833
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (1 067 967)	1 060 885)	1 010 844)
	18	(1 067 967)	(1 060 885)	(1 010 844)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	222 624)	204 433)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	100 000	142 951	174 347
Réserves financières et fonds réservés	22			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	100 000	(79 673)	(30 086)
	26	(967 967)	903 776	993 903
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		695 345	275 649

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	339 346	15 469
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (69 842)(49 733)
Sécurité publique	3 (80 379)()
Transport	4 (197 852)(160 131)
Hygiène du milieu	5 (7 952)(80 152)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 ())
Loisirs et culture	8 (3 459 486)(1 355 025)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (3 815 511)(1 645 041)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ())
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 ())
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		305 831
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	222 624	204 433
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	3 099 575	1 256 173
Réserves financières et fonds réservés	18	98 750	
	19	3 420 949	1 460 606
	20	(394 562)	121 396
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(55 216)	136 865

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	4 685 650	4 676 130	4 603 850
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 150 563	1 081 508	1 052 372
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	3 935 399	4 356 373	3 875 143
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	463 930	447 568	430 274
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	26 000	5 554	6 707
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	7 269 000	7 269 066	6 483 187
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		2 029 629	2 034 833
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	17 530 542	19 865 828	18 486 366

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 949 922	1 636 783
Excédent de fonctionnement affecté	2 893 651	2 753 970
Réserves financières et fonds réservés	3 1 626 067	1 721 817
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ()	()
Financement des investissements en cours	5 (58 954)	(737)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 20 046 024	17 213 962
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	
	8 23 456 710	23 325 795
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Administration municipale	9 949 922	1 636 783
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	
	11 949 922	1 636 783
Excédent de fonctionnement affecté		
Administration municipale		
▪	12.1	2 753 970
▪ greffe	12.2 25 629	
▪ arbres	12.3 1 922	
▪ Hotel de Ville - fondation	12.4 128 544	
▪ contingences climatiques	12.5 75 000	
▪ fonds élection	12.6 68 903	
▪ façades, filtres d'eau	12.7 99 400	
▪ architecte	12.8 494 253	
	13 893 651	2 753 970
Organismes contrôlés et partenariats ¹		
▪	14.1	
	15	
	16 893 651	2 753 970

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 404 250
Organismes contrôlés et partenariats	22	1 500 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	221 817
Organismes contrôlés et partenariats	24	221 817
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	1 626 067
	32	1 721 817

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 (58 954)(737)
	67 (58 954)	(737)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	31 559 172
Propriétés destinées à la revente	69	29 787 996
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	31 559 172
	74	29 787 996
Ajustements aux éléments d'actif	75	31 559 172
	76	29 787 996
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (15 140 400)(16 394 600)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ()	()
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	3 627 252
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	3 820 566
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (11 513 148)(12 574 034)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()	()
	83 (11 513 148)(12 574 034)
	84	20 046 024
		17 213 962

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 441 800	482 700
Charge de l'exercice	4 (212 200)(268 200)
Cotisations versées par l'employeur	5 234 200	227 300
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 463 800	441 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 9 543 400	9 216 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (9 543 400)(9 216 800)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 463 800	441 800
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 463 800	441 800
Provision pour moins-value	12 () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 463 800	441 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 9 543 400	9 216 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (9 543 400)(9 216 800)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 () ()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 402 000	454 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 402 000	454 400
Cotisations salariales des employés	21 (221 900)(218 200)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () (2 300)
	23 180 100	233 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 33 700	34 100
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
	30 213 800	268 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 546 600	481 500
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 (548 200)(481 300)
Rendement espéré des actifs	33 (1 600)	200
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 212 200	268 200

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 176 500	206 600
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (548 200)	(481 300)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (371 700)	(274 700)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 316 000	281 500
Prestations versées au cours de l'exercice	39 306 000	254 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 8 956 900	7 965 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 50 500	45 700
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 307 900	553 900
DMERCA du nouveau volet	45 16	
DMERCA de l'ancien volet	46 31	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,90 %	5,90 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,90 %	5,40 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,80 %	2,80 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		4

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2023 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	3 948	3 815
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	13 305	12 855
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	13 305	12 855
Note			

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	15 523 112	15 528 071	14 489 788
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	15 523 112	15 528 071	14 489 788
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12			450 958
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres				
▪ CMM	16.1	119 993	120 212	
▪ Taxe d'eau	16.2	447 000	429 249	
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	566 993	549 461	450 958
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	566 993	549 461	450 958
	27	16 090 105	16 077 532	14 940 746

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	500	664	1 566
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	8 117	9 690	10 268
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	299 032	311 594	335 789
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	307 649	321 948	347 623
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	307 649	321 948	347 623

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	68 673	73 128	72 989
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	38 206	38 206	39 994
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67	85 000	158 750	92 666
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73		17 295	23 901

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	77		
Rénovation urbaine	78		
Promotion et développement économique	79		
Autres	80	35 160	
Loisirs et culture			
Activités récréatives	81		
Activités culturelles			
Bibliothèques	82		
Autres	83		
Réseau d'électricité	84		
	85	191 879	322 539
			229 550

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	86		
Sécurité publique			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	91		
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	7 035	15 469
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	120	332 311	
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
Réseau d'électricité	123		
	124	339 346	15 469

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	84 526	84 526	67 282
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	84 526	84 526	67 282
TOTAL DES TRANSFERTS	136	276 405	746 411	312 301

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	35 000	23 251	49 449
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	35 000	23 251	49 449
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	152			
Réseau de distribution de l'eau potable				
	153			
Traitement des eaux usées				
	154			
Réseaux d'égout				
	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
	157			
	158			
	159			
	160			
Cours d'eau				
	161			
Protection de l'environnement				
	162			
Autres	163			
	164			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		21 605
	176		21 605
Réseau d'électricité	177		
	178	35 000	23 251
			71 054

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	12 700	30 854	79 166
	182	12 700	30 854	79 166
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198			
Réseaux d'égout	199			
Réseaux d'égout				
Matières résiduelles	200			
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables	201			
Autres	202			
Cours d'eau	203			
Protection de l'environnement	204			
Autres	205	750	4 294	662
	206			
	207	750	4 294	662

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217			
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	554 000	801 170	711 196
	220	554 000	801 170	711 196
Réseau d'électricité	221			
	222	567 450	836 318	791 024
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	602 450	859 569	862 078

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	257 500	424 257	285 515
Droits de mutation immobilière	225	660 000	870 288	779 408
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	917 500	1 294 545	1 064 923
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	100 000	94 037	
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	184 250	567 680	253 783
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(3 494)	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	20 150	38 515	2 127
	242	20 150	35 021	2 127
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	194 266	189 647	619	190 266	179 487
Greffe et application de la loi	2					3 465
Gestion financière et administrative	3	1 587 365	1 698 097	83 461	1 781 558	1 584 778
Évaluation	4	436 140	436 144		436 144	544 588
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪	6.1	1 046 736	1 046 747		1 046 747	688 028
	7	3 264 507	3 370 635	84 080	3 454 715	3 000 346
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	1 962 630	1 962 648		1 962 648	1 815 292
Sécurité incendie	9	1 131 328	1 125 290		1 125 290	1 022 820
Sécurité civile	10	36 345	36 345		36 345	498 725
Autres	11	499 741	435 184	18 367	453 551	
	12	3 630 044	3 559 467	18 367	3 577 834	3 336 837
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	2 359 252	2 319 972	988 049	3 308 021	3 388 793
Enlèvement de la neige	14	783 699	853 654	9 983	863 637	771 847
Éclairage des rues	15	84 500	105 887	13 635	119 522	116 959
Circulation et stationnement	16	11 000	25 186	4 300	29 486	39 927
Transport collectif						
Transport en commun	17	1 809 981	1 809 997		1 809 997	1 640 246
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	58 152	58 153		58 153	45 382
	21	5 106 584	5 172 849	1 015 967	6 188 816	6 003 154

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22			32 385	32 385	
Réseau de distribution de l'eau potable	23	447 105	479 683	307 996	787 679	797 135
Traitement des eaux usées	24					
Réseaux d'égout	25	80 000	156 930	440 801	597 731	442 597
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	516 808	498 787		498 787	457 359
Élimination	27					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	147 084	147 814		147 814	132 884
Tri et conditionnement	29					
Matières organiques						
Collecte et transport	30	158 000	121 807		121 807	138 382
Traitement	31					
Matériaux secs	32					
Autres	33					
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau	36					
Protection de l'environnement	37					
Autres	38		30 977		30 977	6 483
	39	1 348 997	1 435 998	781 182	2 217 180	1 974 840
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	50 883	50 883		50 883	12 966
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	21 807	21 807		21 807	19 450
	43	72 690	72 690		72 690	32 416

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	231 637	211 427		211 427	174 891
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46	29 076	29 076		29 076	25 933
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47					
Tourisme	48					
Autres	49	116 304	116 305		116 305	123 181
Autres	50	119 993	121 835		121 835	112 809
	51	497 010	478 643		478 643	436 814
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52					
Patinoires intérieures et extérieures	53	535 629	489 620	15 467	505 087	639 071
Piscines, plages et ports de plaisance	54	318 196	285 357	1 795	287 152	265 335
Parcs et terrains de jeux	55	774 523	915 007	100 710	1 015 717	362 319
Parcs régionaux	56					462 891
Expositions et foires	57					
Autres	58	122 235	116 222		116 222	105 701
	59	1 750 583	1 806 206	117 972	1 924 178	1 835 317
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	836 462	953 301	12 061	965 362	905 861
Bibliothèques	61	50 750	50 580		50 580	52 280
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	5 850	5 372		5 372	
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64	477 135	477 336		477 336	471 520
	65	1 370 197	1 486 589	12 061	1 498 650	1 429 661
	66	3 120 780	3 292 795	130 033	3 422 828	3 264 978

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
	FRAIS DE FINANCEMENT						
	Dette à long terme						
	Intérêts	68	463 930	447 568		447 568	430 274
	Autres frais	69					
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	70		(1 600)		(1 600)	200
	Autres	71	26 000	7 154		7 154	6 507
		72	489 930	453 122		453 122	436 981
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		2 029 629 (2 029 629)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		338
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	7 952	79 814
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	26 423	47 595
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11	55 184	56 688
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	55 540	87 914
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	170 634	
Ameublement et équipement de bureau	18	28 654	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	39 238	17 667
Terrains	20		
Autres	21	3 431 886	1 355 025
	22	3 815 511	1 645 041

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		338
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	7 952	79 814
Autres infrastructures	5	81 607	104 283
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	3 725 952	1 460 606
	12	3 815 511	1 645 041

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	221 817			221 817
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	12 352 217		1 060 886	11 291 331
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	12 574 034		1 060 886	11 513 148
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 820 566		193 314	3 627 252
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 820 566		193 314	3 627 252
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 820 566		193 314	3 627 252
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 820 566		193 314	3 627 252
	19	16 394 600		1 254 200	15 140 400
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	16 394 600		1 254 200	15 140 400

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	15 140 400
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	58 954
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	221 817
Débiteurs	8	3 627 252
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	11 350 285
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	11 350 285
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	108 695
Autres organismes	17	1 149 000
Endettement total net à long terme	18	12 607 980
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	11 097 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	11 097 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	23 704 980
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2	436 140	436 144	544 588
Autres	3	1 046 736	1 046 747	687 218
Sécurité publique				
Police	4	1 962 630	1 962 648	1 815 292
Sécurité incendie	5	1 104 888	1 104 898	978 961
Sécurité civile	6	36 345	36 345	38 899
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	1 809 981	1 809 997	1 640 246
Autres	10	58 152	58 153	45 382
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	218 070	218 072	194 496
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			6 483
Santé et bien-être				
Logement social	16	50 883	50 883	12 966
Autres	17	21 807	21 807	19 450
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19	29 076	29 076	25 933
Promotion et développement économique	20	116 304	116 305	123 181
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	109 035	109 036	103 731
Activités culturelles	23	268 953	268 955	246 361
Réseau d'électricité	24			
	25	7 269 000	7 269 066	6 483 187

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	3 815 511	1 645 041
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	3 815 511	1 645 041

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	15,00	38,00	27 620,00	1 412 153	287 812	1 699 965
Professionnels	2						
Cols blancs	3	26,00	35,00	49 107,00	1 337 998	294 041	1 632 039
Cols bleus	4	27,00	36,00	50 317,00	1 792 924	463 558	2 256 482
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	68,00		127 044,00	4 543 075	1 045 411	5 588 486
Élus	9	5,00			133 055	36 097	169 152
	10	73,00			4 676 130	1 081 508	5 757 638

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	38 206	7 035			45 241
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	368 859	332 311			701 170
	7	407 065	339 346			746 411

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	7 154	6 707
	4	7 154	6 707
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	148 656	143 425
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	148 656	143 425
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	148 656	143 425
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	148 656	143 424
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	297 312	286 849
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	453 122	436 981

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux		
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	
Maire	1.1	Maire	34 114	17 057	22 541	1 143
Conseillère 1	1.2	Conseiller	13 647	6 824		
Conseillère 2	1.3	Conseiller	13 647	6 824		
Conseillère 3	1.4	Conseiller	13 647	6 824		
Conseillère 4	1.5	Maire	13 647	6 824		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 1 500 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ 248 585 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 CG 10 0209
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2018-05-07
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 306
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-27

Nom du signataire : Claude Gilbert

Fonction du signataire : Greffier

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-28 15:04

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	18 498 509	19 657 397	17 768 112
Investissement	2		339 346	15 469
	3	18 498 509	19 996 743	17 783 581
Charges	4	17 530 542	19 865 828	18 486 366
Excédent (déficit) de l'exercice	5	967 967	130 915	(702 785)
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(339 346)	(15 469)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	967 967	(208 431)	(718 254)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		2 029 629	2 034 833
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (1 067 967)	(1 060 885)	(1 010 844)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ()	(222 624)	(204 433)
Excédent (déficit) accumulé	12	100 000	142 951	174 347
Autres éléments de conciliation	13		14 705	
	14	(967 967)	903 776	993 903
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		695 345	275 649

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	6 860 343	6 865 496
Débiteurs	2	5 664 432	5 713 668
Placements de portefeuille	3		
Autres	4	463 800	441 800
	5	12 988 575	13 020 964
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	15 140 400	16 394 600
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	6 026 746	3 234 348
	10	21 167 146	19 628 948
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(8 178 571)	(6 607 984)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	31 559 172	29 787 996
Autres	13	76 109	145 783
	14	31 635 281	29 933 779
Excédent (déficit) accumulé	15	23 456 710	23 325 795

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	949 922	1 636 783
Excédent de fonctionnement affecté			
▪	2.1		2 753 970
▪ greffe	2.2	25 629	
▪ arbres	2.3	1 922	
▪ Hotel de Ville - fondation	2.4	128 544	
▪ contingences climatiques	2.5	75 000	
▪ fonds élection	2.6	68 903	
▪ façades, filtres d'eau	2.7	99 400	
▪ architecte	2.8	494 253	
	3	893 651	2 753 970
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	1 404 250	1 500 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	221 817	221 817
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9		
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	()	()
Financement des investissements en cours	12	(58 954)	(737)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	20 046 024	17 213 962
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	23 456 710	23 325 795

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	11 350 285
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	23 704 980
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	221 817	221 817
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	11 291 331	12 352 217
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 627 252	3 820 566
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	15 140 400	16 394 600
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37</i>			

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	16 090 105	16 077 532	14 940 746
Compensations tenant lieu de taxes	13	307 649	321 948	347 623
Quotes-parts	14			
Transferts	15	276 405	407 065	296 832
Services rendus	16	602 450	859 569	862 078
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 017 500	1 388 582	1 064 923
Autres	18	204 400	602 701	255 910
	19	18 498 509	19 657 397	17 768 112
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		339 346	15 469
Autres	23			
	24		339 346	15 469
	25	18 498 509	19 996 743	17 783 581
<i>Extrait du rapport financier, page S12</i>				

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023	Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
Administration générale	1	3 264 507	3 370 635	84 080	3 454 715	3 000 346
Sécurité publique						
Police	2	1 962 630	1 962 648		1 962 648	1 815 292
Sécurité incendie	3	1 131 328	1 125 290		1 125 290	1 022 820
Autres	4	536 086	471 529	18 367	489 896	498 725
Transport						
Réseau routier	5	3 238 451	3 304 699	1 015 967	4 320 666	4 317 526
Transport collectif	6	1 809 981	1 809 997		1 809 997	1 640 246
Autres	7	58 152	58 153		58 153	45 382
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	527 105	636 613	781 182	1 417 795	1 239 732
Matières résiduelles	9	821 892	768 408		768 408	728 625
Autres	10		30 977		30 977	6 483
Santé et bien-être	11	72 690	72 690		72 690	32 416
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	231 637	211 427		211 427	174 891
Promotion et développement économique	13	116 304	116 305		116 305	123 181
Autres	14	149 069	150 911		150 911	138 742
Loisirs et culture	15	3 120 780	3 292 795	130 033	3 422 828	3 264 978
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	489 930	453 122		453 122	436 981
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	17 530 542	17 836 199	2 029 629	19 865 828	18 486 366
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		2 029 629 (2 029 629)		
	21	17 530 542	19 865 828		19 865 828	18 486 366

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	339 346	15 469
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (3 815 511)(1 645 041)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4		305 831
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	222 624	204 433
Excédent accumulé	6	3 198 325	1 256 173
	7	(394 562)	121 396
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(55 216)	136 865

Extrait du rapport financier, page S14